



14ème législature

Question N° : 102506	De M. Pascal Popelin (Socialiste, écologiste et républicain - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > vaccinations	Analyse > rapport. propositions.
Question publiée au JO le : 07/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Pascal Popelin interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur ses intentions en matière d'élargissement ou de rétrécissement de l'obligation vaccinale. Le calendrier vaccinal établi, à l'heure actuelle, une liste de 11 maladies pour lesquelles une vaccination est obligatoire, une clause d'exemption permettant toutefois aux parents réticents de motiver un éventuel refus. Dans un contexte marqué dans notre pays par une défiance accrue vis-à-vis des substances utilisées dans les sérums, par le recul préoccupant de la couverture vaccinale et par la résurgence, notamment en Seine-Saint-Denis, de certaines maladies infantiles dont le taux d'incidence avait pourtant fortement baissé, un récent rapport établi par une autorité indépendante préconise d'étendre l'obligation vaccinale. Il souhaiterait avoir connaissance des intentions du Gouvernement dans ce domaine.